

CHAMPIGNY INFO



Le Mot du Maire

Chères Campinoises, Chers Campinois,

L'été se termine et les vacances également pour la majorité d'entre nous. Je souhaite aux élèves, aux enseignants, aux associations sportives et culturelles, ainsi qu'à tous, une très belle rentrée.

Notre commune a renoué avec les traditionnelles festivités qui ont rencontré un grand succès. Je remercie le Club de l'âge d'or, le Comité des Fêtes, ainsi que les participants pour avoir fait vivre notre village au rythme de ces manifestations (14 juillet: jeux pour les enfants, défilé des lampions, feu d'artifice, brocante...). Le repas de Noël des aînés ainsi que celui des écoliers devraient pouvoir se tenir pour la plus grande joie de tous. Comme chaque été, nous avons profité de ces vacances pour entretenir et améliorer nos écoles.

Nous traversons une période économique difficile avec une inflation qui impacte les particuliers, les professionnels mais également les collectivités. Face à cette situation, nous mettons tout en œuvre pour ne pas devoir augmenter le taux d'imposition et maintenir l'équilibre de notre budget tout en continuant les différents projets qui visent à améliorer le quotidien de tous.

La commercialisation de la fibre tant attendue est prévue à partir du 24/10/2022.

Bonne rentrée à tous,

Pierre GEORGIN,
Maire de Champigny,
Vice-président de la CU du Grand Reims

Vie Communale.....

Tarifs 2023: foyer rural, concessions cimetièrè :

Le conseil municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité, décide de fixer les tarifs de location du foyer rural et de vente des concessions et des cases de columbarium au 1^{er} janvier 2023 comme suit :

		Tarif 2022	Tarif 2023
Foyer Rural			
Location	Extérieurs		
	V.S.D.	850 €	871 €
	Campinois		
	V.S.D.	340 €	350 €
	Caution	1 000 €	1 000 €
Concession cimetière			
Le m ²	Trentenaire	26 €	27 €
	Cinquantenaire	47 €	50 €
Columbariums			
Compact 10 Familles de 2 urnes	Trentenaire	392 €	410 €
	Cinquantenaire	550 €	570 €
Floriac Esterel 5 familles de 4 urnes	Trentenaire	590 €	610 €
	Cinquantenaire	780 €	800 €



Attribution de bons alimentaires 2023 :

Les seuils d'affiliation à la C.M.U. complémentaire ont progressé de 5,86% en 2022 par rapport à 2021. Aussi, les conditions d'attribution des bons alimentaires seront revalorisées à compter du 01 janvier 2023.

Les seuils seront :

	Ressources mensuelles inférieures à	Ressources mensuelles entre
Pour une personne	798 €	798 € et 1 077 €
Pour deux personnes	1 196 €	1 196 € et 1 615 €
Pour trois personnes	1 436 €	1 436 € et 1 938 €
Pour quatre personnes	1 675 €	1 675 € et 2 261 €
Par personne supplémentaire au delà de cinq personnes	+319 €	+319 € et +431€
	Attribution d'un bon alimentaire de 75 € mensuel.	Attribution d'un bon alimentaire de 75 € bimestriel.

Pour bénéficier de ces aides, il faut habiter la commune et fournir les documents vous seront demandés. Des justificatifs réactualisés, excepté pour les retraités, devront être déposés en mairie, chaque année, en juin et décembre. Tout changement de situation devra être signalé en mairie dès que possible.

En cas de difficulté, vous pouvez :

- solliciter l'aide de la **commission d'action sociale** au secrétariat de mairie ;
- contacter téléphoniquement l'**assistante sociale** de notre secteur : **Mme MERCIER au 03 26 48 07 08** ;
- vous présenter chaque **premier jeudi du mois** à la permanence du **Secours Populaire** qui est tenue par des bénévoles dans la **salle des nourrissons à la mairie de 14h00 à 17h00**.

Numérotations :

L'adressage des communes constitue un élément essentiel non seulement pour assurer la bonne distribution du courrier mais aussi pour la commercialisation de la fibre, le maintien et l'amélioration des services de proximité (permettre l'accès aux soins et faciliter l'intervention rapide des secours). Ainsi, le conseil municipal attribue les numérotations suivantes:

- Ecole maternelle : 6, allée des écoles.
- Ecole primaire : 4, rue de la procession.
- Gymnase : 6, rue de la procession.

Fibre optique :

Une réunion publique est organisée par la Société Losange, concessionnaire du réseau en charge du déploiement et de l'exploitation, le mardi 04 Octobre 2022 à 18h30 au sein de [la salle polyvalente Pierre et Gisèle Rodrigue, située au 82 rue Saint Médard à Pontfaverger-Moronvilliers.](#)

Compte tenu de la distance géographique, nous avons proposé de mettre à disposition le foyer-rural de la commune ou à défaut de pouvoir suivre cette réunion par visio.

Ces propositions n'ont pas été retenues par les organisateurs, qui sont contraints de faire une réunion par secteur et non par commune.

Cependant, il est possible d'obtenir les éléments communiqués lors de cette réunion sur le site internet de Losange.

Vous y trouverez notamment [la plaquette particulier Losange](#) disponible à cette adresse :

<https://www.losange-fibre.fr/la-fibre/telechargement/>.



Tournoi de Tarot :

Le club de l'Age d'or organise son concours annuel de Tarot au foyer rural de Champigny le mercredi 2 novembre 2022. Inscription sur place au tarif de 10€ à partir de 13h15. Début du tournoi à 14h00.

Rétrocessions SANEF :

Monsieur le Maire donne lecture des différents mails de la SANEF, faisant référence à des parcelles délaissées, reconnues inutiles à la concession autoroutière suite à l'approbation par décision ministérielle du plan de délimitation du DPAC en date du 19/01/2017.

Après avoir étudié le plan, le Conseil Municipal, décide d'autoriser Monsieur le Maire à signer tous les documents concernant la cession foncière des parcelles suivantes:

- | | | | |
|-----------------------------|----------------------|--------------------|-------------|
| - ZE 49 d'une superficie de | 680 m ² | pour un montant de | 544.00 €, |
| - ZB 52 d'une superficie de | 1 016 m ² | pour un montant de | 812.80 €, |
| - ZB 53 d'une superficie de | 712 m ² | pour un montant de | 569.60 €, |
| - ZB 54 d'une superficie de | 102 m ² | pour un montant de | 81.60 €, |
| - ZB 56 d'une superficie de | 52 m ² | pour un montant de | 41.60 €, |
| - ZB 57 d'une superficie de | 87 m ² | pour un montant de | 69.60 €, |
| - ZB 61 d'une superficie de | 5 502 m ² | pour un montant de | 4 401.60 €, |



Conseil municipal
Séance du 14 septembre 2022

Le procès verbal est consultable en Mairie. Les membres du Conseil Municipal ont été appelés à délibérer sur les affaires suivantes :

- 1 - Approbation du compte rendu de réunion du 05 juillet 2022.
- 2 - Rétrocessions SANEF.
- 3 - Tarifs 2023: foyer rural; concessions cimetièrre.
- 4 - Conditions d'attribution des bons alimentaires pour l'année 2023.
- 5 - Tableau des emplois.
- 6 - Convention assurances Grand Reims.
- 7 - Numérotations.

- 8 - Conseiller municipal, correspondant incendie et secours.
- 9 - Décisions modificatives budgétaires.
- 10 - Logement communal.
- 11 - PLU - Urbanisme.
- 12 - Dossier de demande d'aide sociale
- 13 - Questions Diverses

Grand Reims

Convention assurances Grand Reims :

La commune ayant déjà adhéré au groupement des marchés d'assurances de responsabilité civile et risques annexes avec la Communauté Urbaine du Grand Reims et les contrats arrivant à échéance au 31 décembre 2022, Le Conseil Municipal décide à l'unanimité de reconduire et de confier à nouveau au Grand Reims ces marchés.

Ecole.

Stationnement allée des écoles :

Conformément au code de la route et au plan Vigipirate, il est rappelé qu'il est strictement interdit de déposer les enfants en voiture, allée des écoles. Un parking est à votre disposition quelques mètres plus loin.

En plus des difficultés de circulation que cela peut entraîner, c'est la sécurité des enfants qui est engagée.

Des râteliers à vélos à usage de stationnement (avec support d'antivol) seront installés prochainement sur ce parking.

Restauration scolaire :

Changement d'application pour consulter les menus : vous pouvez désormais les consulter sur le site <https://apptable.elior.com/> ou bien sur l'application mobile APP'TABLE sur IOS et Android. Pour ceux ayant l'ancienne application Bonapp, l'identifiant et le mot de passe restent identiques. Vous pouvez consulter les menus, les allergènes et le nutri-score à l'avance.

BILAN ALLERGÈNES
du lundi 19 septembre 2022

RETROUVEZ LES MENUS SUR L'APPLICATION APP'TABLE !
apptable.elior.com

Famille Recette	Nom recette	Sans allergènes	Lait	Soja	Oeuf	Poisson	Crustacés	Blé / Gluten	Fruits à coque	Sésame	Sulfites	Arachides	Céleri	Moutarde	Lupin	Mollusques
DÉJEUNER																
HORS D'OEUVRE	Œufs durs mayonnaise	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○
PLAT PRINCIPAL	Filet de colin sauce tomate vanillée	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○
GARNITURE	Pommes vapeur locales	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○
FROMAGE/LAITAGE	Cotentin	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○
DESSERT	Crêpe caramel au beurre salé	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○

Ne contient aucun allergène à déclaration obligatoire.

Intervenants :

Prochaimement un professeur de musique interviendra à raison de 3h00 par semaine réparties entre toutes les classes.

Un professeur de sport interviendra également courant du dernier trimestre de l'année scolaire.

Des conventions seront établies avec l'école de musique et le foyer pour tous de Saint Brice Courcelles afin de financer ces intervenants par la commune.

Jeunesse.....



Les enfants et leurs familles peuvent profiter de l'aire de jeux rue de l'Aurochs (toboggan, jeux de ressort...), du square Noël Pra qui est en cours d'extension. Il offrira aux Campinois de nouvelles installations colorées et ludiques, dans un cadre agréable et sécurisé. Nous espérons que vous y passerez d'agréables moments.

Le plateau multisports, rue de l'Isle, permet de pratiquer divers activités physiques pour l'épanouissement des jeunes.

Plusieurs conventions sont établies avec le Centre Social de Saint-Brice Courcelles et avec Reims vital'été pour que les enfants et adolescents Campinois puissent bénéficier des activités proposées lors des vacances scolaires. La commune participe financièrement à ces dispositifs afin de permettre au plus grand nombre d'enfants et adolescents d'en bénéficier.

Autre.....

Fanfare :

La fanfare « les DAUPHINS » recherche des personnes afin d'étoffer leur effectif.

Les répétitions ont lieu le lundi et le jeudi de 18h30 à 20h00 à Saint Brice Courcelles.

Les trompettistes et joueurs de Clairon sont les bienvenus, ainsi que les jeunes qui voudraient débiter en cymbales ou en grosse caisse.

Contact : M. Bernard VIOT 07.70.89.05.48, M. Philippe KLEINAU 06.04.09.42.78.





Informations pratiques

Mairie

Permanences du secrétariat

- Mardi et Jeudi 08h30-12h00 13h30-18h30
- Mercredi 13h30-18h30
- ☎ 03 26 09 07 75 ✉ mairie-champigny@wanadoo.fr
- 🌐 <http://www.champigny51.fr>

Numéros utiles

- | | |
|--|---|
| ☎ Police secours 17 | 🏠 Service de l'eau 03 26 77 76 70 |
| 🚑 SAMU 15 | 📞 Tri info 03 26 02 90 90 |
| 👨‍🚒 Sapeurs-pompiers 18 | 👤 Assistance sociale 03 26 48 07 08 |
| 🚑 SOS Médecins 03 52 74 06 47 | 👨‍⚕️ PMI 03 26 06 84 21 |
| 📞 Urgence SMS 114 | 🎒 Ecole Primaire 03 26 87 56 78 |
| ☎ Centre antipoison 03 26 86 26 86 | 🎒 Collège Paulette Billa 03 26 08 34 36 |

Violences conjugales et intrafamiliales

- 📞 **En cas d'urgence appelez le 17 ou envoyer un SMS au 114 24h/24 7j/7.**
- 115 SAMU social pour obtenir un hébergement d'urgence.
- 119 Enfance en danger.
- 🏪 **Allez dans votre pharmacie**, qui pourra prévenir les forces de l'ordre si vous le souhaitez.
- 💻 **Rendez vous sur le tchat en ligne**, anonyme et gratuit, du portail de signalement des violences sexuelles et sexistes :
www.signalement-violences-sexuelles-sexistes.gouv.fr
- 👤 **3919** numéro d'écoute gratuit et anonyme pour informer et orienter les femmes victimes de violences ainsi que les témoins.

Carte d'identité/Passeport

- Effectuer sa demande sur : <https://passeport.ants.gouv.fr/>
- et noter le numéro de pré-demande.
- Rassembler l'ensemble des pièces justificatives demandées.
- Demander un **rendez-vous** parmi les communes les plus proches ci-dessous:

Reims (et annexes) 03 26 77 78 79	Gueux 03 26 03 60 26
Tinqueux 03 26 08 40 37	Cormontreuil 03 26 82 05 53
St Brice Courcelles 03 26 09 07 65	Bétheny 03 26 07 12 71

Listes électorales

- L'ensemble des démarches ci-dessus est possible sur le site :
<https://www.elections.interieur.gouv.fr/>

Recensement militaire

Tous les jeunes de nationalité française âgés de 16 ans, doivent se faire recenser à leur date anniversaire à la mairie. Se munir de sa pièce d'identité, du livret de famille et d'un justificatif de domicile des parents. **Pour l'année 2022 sont concernés les jeunes nés en 2006.**

Permanences « Assistante sociale »

Uniquement sur rendez-vous avec Mme Mercier CSD de Fismes au ☎ 03.26.48.07.08.

Permanences Secours Populaire

Le premier jeudi du mois, une permanence est tenue par des bénévoles dans la salle des nourrissons à la mairie de 14h00 à 17h00. N'hésitez pas à venir y prendre des renseignements ou y demander une aide.

Agenda

- **02/11/2022** : Tournoi de Tarot au foyer rural ;
- **11/11/2022** : Cérémonie de l'armistice 1918 aux Monuments aux Morts.
- **14/12/2022** : Noël du Comité des fêtes.
- **16/12/2022** : Repas de Noël des écoles.
- **18/12/2022** : Repas des aînés.

Grand Reims

Gestion de l'eau

- 📍 Hôtel de la Communauté
- 3. Rue Eugène Desteuque à Reims
- Du Lundi au Vendredi 08h30-12h00 13h30-17h30 (17h00 le vendredi).
- ☎ 03 26 77 76 70
- 🌐 <https://eau.grandreims.fr/commune/champigny.html>

CITURA

- 📍 6 rue Chanzy à Reims
- Du Lundi au Samedi 07h30-19h30 (10h00 le samedi)
- 🌐 www.citura.fr
- Plan / [Horaires Ligne 1](#)

Collecte des déchets

- ☎ 03 26 02 90 90
- 🗑️ Bac vert le Mardi.
- 🗑️ Bac sélectif le Jeudi.
- Veillez déposer vos bacs la veille au soir après 18h00.

Déchetteries

- | | |
|---------------------------------------|-------------------------|
| Tinqueux (4min) | ● Du lundi |
| 📍 Rue Marcel Dassault | au samedi de 9h à 19h. |
| Saint Brice | ● Le dimanche et |
| Courcelles (9min) | jour férié de 9h à 12h. |
| 📍 Chemin des Temples* | |

- | | | |
|-----------------------------------|------------|------------------------|
| Gueux (8min) | ● Lundi | 9h à 12h. |
| 📍 ZA du Moutier | ● Mardi | } 14h à 18h. |
| Muizon (9min) | ● Mercredi | |
| 📍 Route de Trigny | ● Jeudi | |
| | ● Vendredi | 9h à 12h. |
| | ● Samedi | 9h à 12h. |
| | | et de 14h à 18h. |
| | | <i>Horaires d'été.</i> |

Dernier accès 15 minutes avant la fermeture.